délibérations 2016 - 04 CR du 8 avril

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 avril 2016

L'an deux mil seize, le huit avril, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni dans la salle du Conseil, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NAUDON Jean-Pierre, suite à une convocation individuelle adressée à tous les conseillers en date du 4 avril 2016.

Etaient présents : Mme ROUGIER, M. VILLEMIANE, M. DIDIER, M. LESSEIGNE, Mme XIMENEZ,

Mme AVANZINI, M. BOISSIERES, Mme CHOURY, Mme MARTY, M. LIAL, Mme PAUILLAC,

M. CHAUGIER

Procurations : Mme COMBEFREYROUX a donné procuration à Mme MARTY Nathalie

Mme FAUVET a donné procuration à Mme ROUGIER Josiane

Mme THOMAS-BENEY a donné procuration à Mme XIMENEZ Marielle

Excusés : M. BERNEDE,M. FRITSCH, M. VARGAS

Monsieur BOISSIERES donne lecture du compte-rendu de la réunion du 25 mars 2016.

Il est voté à l'unanimité. Madame CHOURY est élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation Compte Administratif - Compte de Gestion - Affectation de résultat 2015**
- **Vote du Budget Primitif 2016 et vote des 3 taxes locales**
- **Indemnité du Receveur Municipal**

I - Approbation Compte Administratif - Compte de Gestion :

Monsieur le Maire remercie Madame la Trésorière de sa présence. Monsieur VILLEMIANE présente les grands principes budgétaires, la structure des documents. Madame CHEMINEAU Marie-Christine rappelle que la finalité de ce vote est de statuer sur la réalité de l'équilibre entre le Compte Administratif (mairie) et le Compte de Gestion (trésorerie).

Monsieur le Maire laisse ensuite la présidence à Madame CHOURY Eva, cadette présente, à procéder au vote. Avec 16 voix pour et 0 contre, et 0 abstention, les comptes administratifs et de gestion 2015 sont votés à l'unanimité des personnes présentes.

Mme CHEMINEAU fait constater que les chiffres du compte administratif ont bien été reportés dans le budget 2016 et propose à M. VILLEMIANE de présenter le budget primitif à l'assemblée.

Section fonctionnement				
	Sommes émises	Résultat reporté N-1	Cumul section	Restes à réaliser
Dépenses	790.525,65		790.525,65	0
Recettes	921.997,79	110.227,80	1.032.225,59	0
Solde	131.472,14			0

Section investissement				
	Sommes émises	Résultat reporté N-1	Cumul section	Restes à réaliser
Dépenses	159.348,66	-138.526,17	-114.858,66	6.338,14
Recettes	183.016,17	0		0

Solde	23.667,51	0

Résultat de clôture de la section fonctionnement 241.699,94 EUR

Il sort un déficit d'investissement de..... 114.858,66 EUR

Excédent de fonctionnement reporté..... 120.503,14 EUR

Besoin de financement de la section d'investissement..... 121.196,80 EUR

II - Vote des 3 taxes locales et vote du budget

Dans le cadre de l'élaboration du budget, après avis de la commission des finances, vu les divers éléments financiers fournis par l'Etat, vu l'état de notification établi par l'administration, considérant l'équilibre budgétaire, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur les taux proposés.

M. VILLEMIANE préconise de ne pas modifier les taux cette année. Accord à l'unanimité des membres présents, les taux restent les suivants :

- Taxe d'habitation..... 12,99 %
- Taxe du foncier bâti..... 23,16 %
- Taxe du foncier non bâti..... 71,76 %

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1. 015.135,76 EUR

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 423.325,85 EUR

Le budget 2016 est voté à l'unanimité.

III - Indemnité du Receveur

Madame CHEMINEAU ayant accepté d'assurer la mission de prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable, Monsieur le Maire propose de lui attribuer, dans son intégralité, son indemnité de conseil, conformément à l'arrêté

interministériel du 16 décembre 1983. Accord à l'unanimité des membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

=> Accueil